



L'humain au centre
de l'ingénierie

CIMA+ propose des solutions pour améliorer la vie des collectivités en temps de pandémie

La COVID-19 étant encore une réalité bien présente en ce début d'année 2021, CIMA+ propose ses services pour aménager des espaces dédiés aux modes actifs afin de créer des voies actives et des milieux de vie conviviaux et sécuritaires dans un contexte de distanciation sociale.

Contexte

En 2020, le projet de voies actives sécuritaires (VAS) a vu le jour à Montréal afin de faciliter le respect de la distanciation physique dans le contexte de la pandémie. Des corridors de marche, des pistes cyclables et des rues piétonnes ont été implantés en des temps records afin de redonner de l'espace aux modes actifs. Les résultats d'un sondage de la Ville de Montréal publiés à l'automne dernier indiquent qu'une forte majorité de répondants ont accueilli favorablement cette initiative.

Pour éviter de gérer l'aménagement de VAS dans de courts délais, il est important de les planifier dès maintenant, tant sur le plan de la configuration géométrique, que de la signalisation, du marquage, des itinéraires de détour véhiculaire ou encore de l'information à la population. CIMA+ s'engage à vous accompagner tout au long de ce processus.

Vos Besoins

Vous êtes responsable des questions de mobilité ou d'aménagement et :

- > Vous souhaitez étudier la possibilité d'implanter des aménagements piétonniers ou cyclables provisoires pour permettre les déplacements des modes actifs de manière efficace et sécuritaire;
- > Vous cherchez un appui technique et une expertise en matière de mesures temporaires pour les piétons et les cyclistes;
- > Vous avez un problème spécifique concernant l'implantation d'un corridor sanitaire et cherchez une solution adéquate;
- > Vous souhaitez évaluer les possibilités de création d'une rue piétonne temporaire.

Notre expertise

CIMA+ propose un accompagnement personnalisé pour vous aider dans l'implantation de projets d'aménagements piétonniers ou cyclables temporaires :

- > **Assistance et étude de concepts** – Expertise et conseils pour la réalisation d'aménagements, de corridors cyclables et piétons provisoires, sécuritaires et sanitaires : avis sur les projets, diagnostic, choix des solutions techniques, etc.;
- > **Rendus graphiques** – Réalisation des visualisations 3D, brochures ou affiches informatives visant à promouvoir ces aménagements auprès de la population;
- > **Mise en plan** – Production des plans de marquage et de signalisation pour l'implantation des aménagements temporaires;
- > **Expertise sur la sécurité routière et les modes actifs** – Évaluation de la sécurité des aménagements afin d'assurer l'implantation d'infrastructures sécuritaires et confortables, particulièrement pour les usagers vulnérables.
- > **Évaluation** – Ajout d'un dispositif de suivi pour la mise en place de ces aménagements : observations des comportements, comptages manuels ou automatiques, enquêtes auprès des usagers, identification de nouveaux enjeux, élaboration de solutions et adaptation de l'aménagement au besoin, selon les flux constatés, etc.;
- > **Assistance pour la pérennisation des solutions mises en place**
Selon les résultats de l'évaluation, expertise et conseil pour transformer ces aménagements temporaires en aménagements permanents;

Pour un complément d'information, veuillez communiquer avec notre experte en mobilité



Chantal Dagenais ing., M. Ing.
Directrice de projets
Transport

  514 238-0162
chantal.dagenais@cima.ca